

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES VÉTÉRANS

Article 1

Cette compétition s'adresse à tous les licencié(e)s âgés de 40 ans et plus au 1^{er} Janvier de la saison en cours.

Article 2

En fonction des inscriptions un système de poule sera étudié.

Article 3

Les équipes sont composées de 2 joueurs (ses).

Les joueurs feront 2 simples et un double. La rencontre se jouera en 5 points.

Possibilité d'un 3 -ème joueur pour le double.

Article 4

En fonction des inscriptions, la possibilité de faire des poules sera étudié.

Possibilité de faire une entente

Brûlage : oui (identique championnat)

Article 5

Déroulement des rencontres.

- La date de la rencontre est déterminée au calendrier, celle-ci pourra faire l'objet d'un avancement et en cas d'un report une demande au responsable de commission et des 2 clubs suffira.

Article 6

Si une poule comprend une ou plusieurs équipes d'un même club, celles-ci seront placées de façon à se rencontrer lors des 1ères et 2èmes journées.

Article 7

Le jour officiel figurant au calendrier et servant de date butoir est le vendredi soir à 20h30.

Le capitaine responsable de l'équipe recevante doit s'informer en temps utile auprès de son ou ses adversaires de la confirmation de la ou les rencontres prévues.

L'équipe recevante est responsable du bon déroulement de la ou les rencontres.

Article 8

L'équipe bénéficiant d'un forfait doit envoyer une feuille de rencontre avec la composition de son équipe.

Tout score non renseignés sans justification entraîne la perte de la rencontre par l'équipe recevante sur le score de 10 à 0 et 0 pts rencontre.

Article 9

Les frais d'engagement sont ceux du tarif de la saison en cours.

L'amende pour forfait est fixée selon le tarif de la saison en cours.

Article 10

Le capitaine de l'équipe recevante doit obligatoirement saisir directement le résultat de la rencontre sur le site de la Fédération (SPID).

Vous trouverez en annexe 1 la marche à suivre pour effectuer vos saisies.

Article 11

À l'issue des journées de poules, une journée finale pourra être organisée pour décerner les titres et récompenses pour chaque division.

Annexe 1 – Saisie des résultats du championnat départemental par équipes sur le site de la Fédération

Il est demandé aux clubs des Deux-Sèvres de saisir les résultats du championnat par équipes directement sur le logiciel de la F.F.T.T.

Ces résultats devront être saisis avant le dimanche 18h00.

Vous trouverez ci-dessous la marche à suivre pour effectuer ces saisies.

1- Se connecter sur le site de la F.F.T.T. :

<http://www.fft.com>

2- Dans le bandeau du haut sélectionnez la rubrique : **Sportif.**

3- Dans le menu de gauche sélectionnez la rubrique : **départ. phase 1 & 2.**

4- Puis : **Choisir dans la liste le département des Deux-Sèvres.**

Les organismes de la FFTT			
Fédération	Zones	Ligues	Comités
D01 - AIN		D02 - AISNE	
D03 - ALLIER		D04 - ALPES HTE PROVENCE	
D05 - HAUTES ALPES		D06 - ALPES MARITIMES	
D08 - ARDENNES		D09 - ARIEGE	
D10 - AUBE		D11 - AUDE	
D12 - AVEYRON		D13 - BOUCHES DU RHONE	
D14 - CALVADOS		D15 - CANTAL	
D16 - CHARENTE		D17 - CHARENTE MARITIME	
D18 - CHER		D19 - CORREZE	
D21 - COTE D OR		D22 - COTES D ARMOR	
D23 - CREUSE		D24 - DORDOGNE	
D79 - DEUX SEVRES		D80 - SOMME	

5- Puis : **choisir l'épreuve, la phase, la division, puis la poule...**

Divisions & Championnats

L20 - POITOU CHARENTES

Messieurs Phase1- L20 PRE-NATIONAL 1ere phase Résultats

Dames Phase 1- L20 PRE NATIONAL 1ere phase Résultats

Epreuves Coupe Nationale Corporative Divisions

Organisme

6- Puis **choisir la rencontre pour laquelle vous devez saisir le résultat :**

MAJ

Poule A - journée n° 1 - du 14/01/06 (tour 8)			
RAMBOUILLET TT 1	-	BRUILLE CTT 2	MAJ
ABBEVILLE AC 1	-	TRINITE SPORTS 1	MAJ
CHARTRES ASTT. 1	-	LEVALLOIS SPORT 2	MAJ
PPC VILLENEUVE 1	-	ARGENTAN BAYARD 2	MAJ

Une fenêtre s'ouvre et vous devez renseigner votre identifiant et votre mot de passe, qui sont ceux communiqués à votre club pour la base de données SPID.

Saisie du résultat

Votre identifiant

Mot de passe

RAMBOUILLET TT 1

BRUILLE CTT 2

Valider le résultat

Pour les clubs qui n'ont pas d'identifiant et de mot de passe pour accéder à SPID, il vous suffit d'en faire la demande par mail auprès de la ligue **Nouvelle Aquitaine** (secretariat@Inatt.fr)